



Bulletin Municipal

Le Houga

Sommaire

Edito.....	p 02
Vie Publique.....	p 03
Cadre de vie, sécurité et services.....	p 04
Travaux finalisés, en cours et à venir.....	p 06
Vie scolaire, enfance et jeunesse	p 08
Nature et Environnement.....	p 09
Action sociale.....	p 10
Vie Municipale.....	p 12
Vie Associative.....	p 13
Histoire et Mémoire.....	p 16
Hommage.....	p 22

Janvier 2022

Rédaction : Municipalité
Conception et impression : CASTAY
Photos : Municipalité
Tirage 600 exemplaires
Contact : Mairie du Houga 05 62 08 90 57
Courriel : le-houga@wanadoo.fr
www.lehouga.fr



Mot du Maire.

La pandémie de covid-19 bouleverse nos vies depuis bientôt deux ans. Nous devons nous adapter constamment au gré de son évolution et je souhaite remercier la population qui dans une large majorité respecte toutes les préconisations dans un esprit citoyen. Vous faites preuve d'une grande capacité de résilience et de solidarité.

Le moment est venu de vous présenter le bilan de cette année 2021 et les projets pour 2022. La crise a modifié notre vision du futur, elle a bousculé les hiérarchies entre ce qui est important et ce qui est secondaire et la préoccupation essentielle est et reste la traversée de cette crise sanitaire.

Je voudrais rendre hommage au nom de tous, au personnel de l'EHPAD, du SAAD, aux professionnels de santé, aux enseignants, aux sapeurs-pompiers volontaires de notre village qui, mobilisés quotidiennement nous ont permis de traverser cette épreuve inédite et angoissante par certains côtés.

Au fil des décennies, la commune a mis en œuvre des projets et des partenariats permettant de maintenir et de développer des services destinés à favoriser le maintien à domicile, l'accompagnement des plus dépendants, l'inclusion des personnes en situation de handicap. Ces services peuvent s'appuyer sur des professionnels médicaux et para médicaux structurés et bien implantés sur notre village. Cette organisation, qui favorise la proximité, montre son efficacité pendant cette période.

Un nouveau conseil municipal est en place depuis un an et demi et les thèmes de l'éducation, du bien-être des plus fragiles restent le fil conducteur de notre action.

Ce sont des projets pensés sur du temps long, c'est la garantie d'une bonne gestion des affaires publiques, l'immédiateté étant toujours mauvaise conseillère.

Depuis notre élection nous avons continué à investir sans augmenter la charge fiscale. C'est ce contrat que nous avons passé ensemble, au nom de l'intérêt commun. La crise sanitaire ajoute une lourdeur supplémentaire à la mise en œuvre de projets, nous poursuivons cependant leur programmation comme annoncé.

Espérons, qu'une fois cette phase traversée, les valeurs de solidarité et d'humanisme deviennent les valeurs guide de notre société. Nous aimerions tourner la page de cette période pesante mais il nous faut, pour le bien de tous rester encore prudents.

Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux avec une pensée particulière pour ceux qui sont dans la tristesse.

Patricia FEUILLET GALABERT, Maire du HOUGA

Information Fiscalité

Le vote du budget a eu lieu le 14 avril 2021.
Il a été préparé en maintenant les taux tels que votés en 2020, avec un produit attendu de 611 196 €

Tout en réalisant des investissements structurants, nous avons la volonté de maîtriser la fiscalité.

Aussi les taux ont été votés ainsi :

- CFE : 21,61%,
- Taxe foncière sur les propriétés non-bâties : 90,65%,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 50,16%,

Etant bien précisé que le taux de référence de la Taxe foncière sur les propriétés bâties tient compte :

- d'une part du taux communal de 16,31 % qui reste inchangé par rapport à 2020
- d'autre part du taux départemental 2020 communiqué par les services de l'Etat soit 33,85 %.

Pour le contribuable, l'opération est sans conséquence financière sur la part communale.



Chaque séance du Conseil municipal donne lieu à un compte rendu consultable en mairie et sur le site lehouga.fr.
Nous n'aborderons ici que les principaux points de l'ordre du jour des réunions.

Séance du 02 février 2021

- Règlement intérieur du conseil municipal
- Achat d'un terrain
- Adoption du pacte de gouvernance CCBA
- Autorisation de lancement des travaux d'une salle d'activité culturelles et plan de financement

Séance du 17 mars 2021

- Approbation des Comptes de Gestion 2020
Vote des Comptes Administratifs 2020 et affectation des résultats 2020 aux budgets 2021
- Contrat vente de peupliers
- Desserte électrique futur centre de Loisirs
- Lancement étude pour la réalisation du plan de gestion du site classé du parc Lacome et son intégration dans l'aménagement du centre bourg
- Rapport enquête publique et aliénation chemins ruraux
- Approbation des dénominations et numérotation de voies

Séance du 14 Avril 2021

- Présentation des budgets prévisionnels 2021
- Détermination et vote des taux de fiscalité 2021
- Vote des budgets prévisionnels 2021
- Aliénation des chemins ruraux

Séance du 12 mai 2021

- Convention de partenariat ENEDIS/COMMUNE/ADPEP32



- Subvention Bleuets de France
- Modification de statuts CCBA
- Actualisation du plan de financement extension espace associatif, aménagement d'une salle d'activités culturelles
- Actualisation du plan de financement travaux construction toilettes école élémentaire
- Demande et plan de financement étude aménagement parc Lacome
- Lotissement Le Petit Bois - Prix du m2

Séance du 9 juin 2021

- Achat terrain
- Choix devis mobilier médiathèque



- Choix bureau d'étude aménagement parc Lacome
- Devis parking Médiathèque/Eglise
- Mise en conformité du lac

Séance du 27 Septembre 2021

- Subventions associations
- Devis remplacement grillage courts de tennis
- Vente terrains zone médico-sociale
- Vente véhicule
- Motion de soutien aux communes forestières

Séance du 14 Décembre 2021

- Désignation d'un bureau d'étude pour l'élaboration d'une charte architecturale, paysagère et environnementale dans le cadre de l'aménagement du bourg et des liaisons douces vers le lac
- Demande de DETR 2022 aménagement du parc Lacome et ses abords, plan de financement prévisionnel
- Révision aménagement forestier de la forêt communale
- Travaux toilettes école élémentaire- validation du projet définitif
- Classement du chemin des arènes dans le domaine public communal
- Nomination d'un conseiller délégué au patrimoine et fixation des modalités de versement des indemnités
- Travaux extension de l'espace culturel et associatif
Validation du projet définitif

Cadre de vie, services, sécurité



Médiathèque

Un lieu accueillant

L'événement de l'année 2021 est, bien sûr, l'ouverture de la nouvelle médiathèque à l'Oustalet, la maison aux volets bleus à côté de l'église.

Le public est reçu dans des espaces clairs, équipés d'un mobilier adapté et chaleureux.

L'inscription est gratuite pour emprunter livres, DVD et CD. Elle n'est pas indispensable pour profiter des locaux. L'accès au wifi et à des ordinateurs, un coin presse, une console et des jeux-vidéos, deux salles indépendantes et même une cuisine sont mis à la disposition de tous pour s'informer, se divertir ou échanger des compétences.



Une équipe étoffée

Le deuxième fait marquant est l'arrivée d'une médiathécaire. En lien avec les sept bénévoles, dont une nouvelle recrue, elle est responsable de l'animation.

Plusieurs activités ont été proposées : une après-midi de jeux de société, deux séances d'arts plastiques pour les enfants, un atelier d'outils numériques et la participation au marché de Noël. La chorale Folgaritmo vient répéter le lundi soir. Les contacts avec les écoles et l'EHPAD ont repris.

Horaires :
Jeudi et Vendredi
16 h30/18 h30
Mercredi et Samedi
10 h/12 h et 14h30/17h30
Pass sanitaire, masque et gel
jusqu'à nouvel avis

Des projets pour 2022

Les artistes en résidence sur la Communauté de Communes présenteront une exposition de marionnettes et quelques surprises. Un club de lecture se tiendra le 2^{ème} jeudi de chaque mois. L'histoire locale réunira les personnes intéressées le 3^{ème} jeudi. Le 22 janvier, la médiathèque du Houga s'associera à Nuit de la lecture.

D'autres idées sont à l'étude, auxquelles s'ajouteront les suggestions de celles et ceux qui souhaitent contribuer à la vie de ce bel endroit.

Contacts : 05 62 08 98 54

mediatheque.lehouga@orange.fr

Site : mediagers.fr

Plan Communal de Sauvegarde :

Informations générales :

L'organisation mise en place dans le cadre du PCS permet de faire face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant la population, perturbation de la vie collective (interruption de l'alimentation en eau potable, intempérie, épidémie) accidents plus courants (incendie, inondation). L'objectif du plan communal de sauvegarde est de se préparer en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face aux situations d'urgence, éviter parfois qu'elles ne dégèrent en crise, et gérer les crises inévitables.

La multiplication des événements climatiques dommageables sur le territoire national, et la nécessité d'y

mieux répondre en développant les outils d'anticipation et de gestion appropriés au plus près du terrain, en améliorant la coordination entre tous les acteurs de la gestion de la crise et en renforçant l'organisation de la permanence des interventions, conduisent le gouvernement à faire évoluer la réglementation relative aux plans communaux de sauvegarde (PCS) et à promouvoir les actions de sensibilisation du public pour développer une culture du risque commune.

En ce sens, en partenariat avec le service départemental d'incendie et du secours (SDIS) du Gers, M. le Préfet propose aux communes de s'engager, à compter du début de l'année 2022 et

selon la réglementation qui s'applique à elles en matière d'élaboration et de révision du PCS, dans une démarche qui leur permettra de mieux aborder cet outil et de participer à l'action mise en œuvre au plan national.

Dans le cadre de la sensibilisation aux risques, est instituée, chaque 13 octobre, une journée nationale de la résilience face aux risques naturels et technologiques au cours de laquelle les acteurs locaux qui le souhaiteront pourront organiser des actions de sensibilisation du grand public.

La commune du HOUGA qui est concernée par l'obligation d'élaborer un PCS, l'a réalisé depuis 2014. Il est mis à jour régulièrement.



Centre d'incendie et de secours

Label « Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers »

En 2015, le service départemental d'incendie et de secours du Gers (SDIS 32) créait le Club Employeur. Ainsi tout employeur public ou privé, employant un sapeur-pompier volontaire et signataire d'une convention de disponibilité, qui libère son salarié sur son temps de travail pour des missions opérationnelles ou de formation sapeur-pompier, intègre automatiquement le Club Employeur et devient ainsi un véritable partenaire du SDIS.



Le Ministère de l'Intérieur a mis en place le Label « Employeur Partenaire des Sapeurs-Pompiers », qui récompense et valorise les employeurs engagés dans le soutien au volontariat. Les employeurs sous convention et/ou ceux relevant de la circulaire mécénat peuvent se voir présélectionnés pour cette labellisation. Pour la commune du HOUGA ce renouvellement est dû au conventionnement d'un agent communal pour intervenir et se former.

Être sapeur-pompier volontaire et exercer une activité professionnelle n'est pas incompatible. Un accord entre le SDIS, l'employeur et le sapeur-pompier permet d'établir un planning de disponibilité afin de pouvoir allier les deux. Afin d'aller plus loin dans l'engagement avec les partenaires, il a été créé le Club Employeur et un Catalogue Avantages dédié aux employeurs qui contribuent à la qualité des secours dans le département. Il s'agit d'un partenariat « gagnant-gagnant » !

La vie du CIS

Comme chaque année depuis 5 ans, nous souhaitons vous transmettre ce petit mot.

Cette année 2021 aura été de nouveau sous l'influence de la COVID 19 avec la vaccination généralisée sur tout le territoire.

Nous avons fait front et su nous adapter pour faire face à cette pandémie qui sévit toujours, nécessitant une vigilance constante en maintenant les mesures sanitaires requises (protection individuelle et gestes barrières).

En plus de l'activité opérationnelle quotidienne, les sapeurs-pompiers gersois ont œuvré avec assiduité, rigueur et exemplarité dans l'ensemble des centres de vaccination du département, en assurant la gestion logistique au côté des différents partenaires.

La commune du HOUGA est siège d'un centre de secours depuis 1889 qui vit bien.

Avec quatre recrues en 2021, l'effectif actuel est de 33 sapeurs-pompiers volontaires, dont deux médecins et une infirmière. Ils s'investissent et s'engagent sans compter au quotidien pour vous porter secours 24h/24h toute l'année.

Ils sont un exemple et une référence pour notre société, du fait de donner de leur personne dans cet engagement citoyen. Ils interviennent sur 9 communes gersaises et 3 landaises et ont effectué plus de 270 interventions en 2021.

Depuis cette fin d'année, le C.I.S. LE HOUGA a rejoint le groupement NORD composé de 21 unités dont le siège se trouve à CONDOM.

En juin 2022, nous aurons l'honneur d'accueillir le congrès départemental des sapeurs-pompiers du GERS.

Nous aurons une pensée pour nos camarades disparus et ceux qui sont dans la souffrance.

L'ensemble du personnel du centre de secours du HOUGA tient à vous remercier pour votre soutien et l'accueil que vous leur faites lors de la distribution des calendriers.

Ceux et celles qui souhaitent s'engager dans l'activité de sapeur-pompier volontaire et pour les jeunes à partir de 14 ans qui souhaitent intégrer la section jeune sapeur-pompier Bas-Armagnac Adour peuvent contacter le 06.70.01.05.29

Lieutenant Hervé GAÛZERE, chef du centre de secours du HOUGA

Travaux finalisés



Travaux finalisés

Médiathèque

Le chantier de la médiathèque est maintenant terminé, pour ce qui concerne la première partie de la rénovation du bâtiment. Depuis le 18 Septembre l'établissement est ouvert au public.

De par l'origine de leurs ressources financières (budget communal), les bibliothèques ont le statut d'institution publique. Ainsi, elles offrent la gratuité des services à toute personne souhaitant les utiliser.

Dans une commune, une médiathèque est bien plus qu'un lieu de lecture, ou d'offre documentaire. Son principe est celui de l'égalité d'accès à la culture pour le plus grand nombre.

Dans notre commune, la médiathèque est située face au groupe scolaire, elle est un lieu privilégié où vont se rencontrer l'enfant et le livre. Cet outil pédagogique est utilisé de manière régulière par l'ensemble des classes.

L'offre documentaire est l'élément structurant de l'organisation de ce lieu également doté de salles spécifiques visant à promouvoir les valeurs de partage, d'échange, d'entraide.

La cuisine, où l'on peut se retrouver autour d'activités culinaires et faire goûter des recettes traditionnelles de différentes régions et différents pays.

L'espace de convivialité, est un lieu privilégié pour les échanges de savoir et de savoir-faire, et les rencontres intergénérationnelles.



Cette salle est dédiée aux jeux collectifs tels que les jeux de société. Elle peut également être utilisée comme salle d'arts manuels.

L'espace de solidarité, est dédié au soutien scolaire, à l'apprentissage de la langue française (FLE), à la lutte contre l'illettrisme, à l'alphabétisation.

L'espace numérique, doté d'un point d'accès internet, propose actuellement l'accompagnement d'un conseiller numérique départemental.

Afin de coordonner l'animation de ces espaces, outre l'équipe de bénévoles déjà à l'ouvrage depuis de nombreuses années, une médiathécaire a été recrutée à mi-temps.

La réalisation de ce projet doit insuffler une nouvelle dynamique à notre commune. En favorisant l'accès à la culture pour tous, il est vecteur de cohésion sociale. De plus, il a permis de mettre en valeur notre patrimoine en réhabilitant une maison et un parc du 18^{ème} siècle.

D'un montant prévu de 394 441,84€ HT, ce projet, bénéficie des subventions suivantes :

DETR : 62 570€
REGION : 78 213€
FONDS EUROPEENS : 80 000€

Pour le mobilier

DRAC : 11 255,20€
DEPARTEMENT : 8 000€
Total : 240 038,20€



Chapelle

La toiture de la chapelle de Saint Aubin a été remaniée, son porche ainsi que celui du cimetière ont été réhabilités. Ce site étant inscrit sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ces travaux ont bénéficié d'une subvention de la DRAC d'un montant de 2 770 €.

Signalétique

Depuis le début de l'été 2021, les habitants de la commune ainsi que toutes les personnes qui sillonnent les artères du village ont pu constater que la signalisation des voies hors agglomération a été mise en place.

Un numéro a été attribué à toutes les résidences folgariennes, complétant la précision des adresses. Ainsi il sera plus aisé de situer exactement tous les résidents. Ces informations sont importantes tant pour faciliter l'acheminement des courriers que pour se repérer parfaitement.

Parking

Un nouveau parking vient d'être aménagé derrière la médiathèque et l'église afin de faciliter le stationnement des personnes pendant les offices et l'ouverture de la médiathèque. La réalisation de l'éclairage du pourtour de l'église est en cours.

Ce parking, ajouté à ceux créés au niveau du groupe scolaire et de la résidence du soleil, doit aussi répondre à une demande accrue de la part des riverains.

En effet, depuis quelques mois, la vente des maisons et la création de logements en centre bourg, ce dont on peut se réjouir, entraîne un engorgement des places de stationnement.



Travaux en cours

Toilettes groupe scolaire

Dans ce monde incertain issu de la pandémie, les appels d'offre sont soumis à l'apparition de nombreux surcoûts liés au Covid-19. L'étude concernant la mise aux normes en termes d'accessibilité et de nombre des toilettes de l'école élémentaire, est relancée afin que le montant des travaux reste en adéquation avec l'enveloppe initialement prévue.

Ce projet bénéficie des subventions suivantes :

Région : 16 450€

DETR : 29 682€

Extension de l'espace associatif et culturel

Le projet s'inscrit dans la continuité du projet de l'espace culturel présenté en 2019. Il s'agit d'aménager la partie « grange » de la maison « L'Oustalet » afin de compléter l'offre culturelle et de diversifier les moyens d'expression artistique.

La salle sera aménagée de manière à y pratiquer des disciplines artistiques telles que le théâtre, la musique, le chant, la danse, le cirque...

L'objectif est d'installer durablement une présence artistique sur le territoire tout en organisant des spectacles professionnels.

A ce jour la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux a été notifiée pour un montant de : 113 730€, de même, la région subventionne le projet à hauteur de : 90 075 €.

Travaux à venir

Lac

La mise en conformité réglementaire suit son cours. C'est un dossier lourd, complexe qui doit suivre une démarche administrative incontournable et rigoureuse. Outre la mise en conformité réglementaire (digue et évacuateurs de crues), un curage des boues s'avère nécessaire étant donné l'envasement de la partie Est du lac.

La bathymétrie a été réalisée au mois de septembre, et le bureau d'étude en charge du dossier a évalué le volume des boues à curer. Plusieurs scénarii sont proposés, le conseil municipal



Aménagement du parc Lacome et de sa liaison avec la mairie et ses abords

Les valeurs du site classé « Parc LACOME » sont de deux ordres :

- **Historique et artistique** : une stèle commémorative pour le compositeur de musique Paul LACOME D'ESTALENX né au Houga (1838-1920)
- **Scientifique** : pour la présence d'arbres remarquables révélateurs d'un parc horticole du XIX^{ème} dont un des éléments est un séquoia.

L'étude pour la réalisation du plan de gestion est en cours, elle est complétée par une étude globale paysagère de liaison entre le parc et les espaces publics. Une demande d'avis préliminaire auprès de la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites (CDNPS) a été sollicitée, le projet final doit être présenté début 2022 suivi d'une demande d'avis pour autorisation à la CDNPS sur le projet de cahier de gestion du site classé.

Cette étude est subventionnée par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement à hauteur de 6 380 €



doit se prononcer afin que le bureau d'étude définisse un plan d'épandage.

Les deux volets de l'étude, étude environnementale et plan d'épandage, seront déposés à la DREAL pour autorisation une fois ces dossiers constitués.

Les travaux de la commission cimetières

La Commune du Houga compte trois cimetières : Saint Aubin, Toujun et centre bourg. Au total 1 180 emplacements composés de caveaux collectifs ou tombes individuelles ont été recensés.

Ils présentent parfois des dispositions anarchiques rendant les accès impossibles.

En un an, la commission s'est attachée à relever sur place les sépultures et créer pour chacune une fiche comportant : l'emplacement, les noms, les dates, la densité d'occupation et constatant l'état de la sépulture.

Pour chaque cimetière un plan a été créé avec des secteurs bien définis, il permet de retrouver facilement la sépulture recherchée.

Toutes ces données sont enregistrées dans un logiciel qui permettra un suivi pérenne et facilitera le suivi administratif.



Etude centre bourg liaison avec le lac

L'objet de cette étude est d'engager un processus de revitalisation du centre bourg et ainsi améliorer le cadre de vie, les conditions de déplacement et de mobilité vers le lac, de mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager tout en préservant l'économie et les services de proximité. Le but recherché est de renforcer l'attractivité de la commune.

Autorisations d'urbanisme
10 Déclarations Préalables
43 Certificats d'Urbanisme
9 Permis de Construire
1 Permis d'aménager

Vie scolaire, Enfance, Jeunesse



Groupe scolaire « Jean JAURES »

Le groupe scolaire Jean Jaurès a vécu une année plus calme que la précédente. Malgré les contraintes sanitaires qui ont imposé une grande rigueur dans la gestion des classes et des déplacements des écoliers, les enseignements ont pu être assurés pendant la quasi-totalité de l'année scolaire.

Depuis la rentrée 2021, on compte 29 élèves en école maternelle et 69 enfants en école élémentaire.

S'ajoute à cet effectif, la dizaine d'élèves de l'Unité d'Enseignement Externalisée qui partage ainsi certains temps de la journée scolaire avec leurs camarades de l'école élémentaire.

Deux nouvelles enseignantes, Mme Lassus, directrice, et Mme Anzeray, ont été nommées en école maternelle. En école élémentaire, les quatre postes ont été conservés et les mêmes enseignantes se répartissent les élèves du CP au CM2.

Trois jeunes services civiques interviennent également dans les tâches administratives mais aussi dans l'aide aux devoirs proposée certains soirs de la semaine.

Enfin, à la cantine, F. Morin prépare chaque jour environ 120 repas pour tous. Le matériel de la cuisine a été renouvelé et adapté aux normes en vigueur avec l'achat d'un four mixte, d'une cuisinière 4 feux et de deux armoires frigorifiques. Cette opération d'un montant de 13 121,20 € a été financée à hauteur de 30 % par la Région Occitanie dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial du PETR Pays d'Armagnac. Cette démarche permet aussi de répondre aux exigences de la loi Egalim en menant une transition vers une alimentation plus durable et plus qualitative. Le montant du repas des enfants a pu rester fixé à 2,30 €.

C'est encore dans un souci de réduction du gaspillage alimentaire que les parents sont invités à préinscrire leurs enfants qui bénéficient du service de restauration. Par ailleurs, le paiement par prélèvement automatique est désormais possible.

Accueil péri et extrascolaire

Les structures péri et extra scolaires, de compétence communautaire, accueillent les enfants de 3 à 11 ans au premier étage de l'école maternelle pour le temps périscolaire et, de manière transitoire, au rez de chaussée de l'espace folgarien, pour le temps extrascolaire.

Ainsi, compte tenu de la vétusté du bâtiment situé au bord du lac et du besoin d'un lieu d'accueil identifié pour les animations du RAM (relais des assistantes maternelles), un pôle enfance jeunesse regroupant l'ALSH, le RAM et un accueil jeunes est en cours de construction sur un terrain vendu par la commune à la communauté de communes pour l'euro symbolique. Ce bâtiment est situé à proximité du complexe sportif et de la liaison pédestre vers le lac.

La création de cet espace permettra d'envisager une extension du fonctionnement d'autres structures communautaires.

La commune du Houga participe au financement du pôle enfance jeunesse par le biais d'un fonds de concours correspondant à la moitié du reste à charge.

L'opération d'un montant de 977 000€ est subventionnée à hauteur de 80% :

DETR : 395 000€

Contrat départemental : 140 000€

Fonds européens : 128 000€

CAF : 118 000€

Les travaux ont commencé et la livraison du bâtiment est prévue pour la fin du premier semestre 2022. Les enfants pourront ainsi bénéficier d'un lieu d'accueil fonctionnel et adapté et profiter des équipements sportifs à proximité.



Mail accueil de loisirs : accueildeloisirs.lehouga@gmail.com

Nature & Environnement



Des décorations de Noël écoresponsables

Malgré une météo pluvieuse, les élus, élus, et les services techniques du village ont mis la main à la pâte pour décorer le cœur du bourg. Il a été choisi de valoriser nos tailles de leylandis pour nos arbres de Noël et ornements de verdure plutôt que sacrifier des sapins. Les éléments décoratifs ont été réalisés à partir d'emballage de récupération minimisant ainsi leur coût.

Zone verte dédiée à la promenade et à la découverte de la nature.

Pour passer un moment de détente, rien de tel qu'une balade en pleine nature. Notre forêt offre une randonnée balisée et accessible à tous. A quelques pas du cœur de village, sa desserte est possible à partir du chemin du lac (juste après le château de Peyran) ou par la liaison pédestre depuis la salle omnisport jusqu'à la base de loisirs du lac.

Notre forêt communale est constituée d'un seul îlot d'une superficie de 5,24 Ha. Il s'agit d'un boisement de terres agricoles pour une part acquises par la commune et installé en Février 1993.

Elle est gérée avec l'aide de L'ONF au travers d'un plan pluriannuel élaboré pour 20 ans qui prévoit sur cette période : l'entretien par le débroussaillage raisonné, des semis ou des plantations et des coupes. La coupe rase des peupliers prévue cette année a été effectuée.

Ses peuplements de pins maritimes et de feuillus tels que chêne pédonculé ou rouge, érable sycomore et peuplier pour la partie base sont conséquents.

L'enjeu principal est la production à long terme de bois de qualité (merrain pour le chêne). Les autres fonctions de la forêt (biodiversité, paysages, loisirs, préservation de la qualité de l'air et de l'eau) et la diversité des essences, sont naturellement assurées. Quelques arbres déracinés ou cassés, branchages ou souches sont volontairement laissés en place, le bois mort est indispensable à la vie de nombreux insectes, champignons, oiseaux, lichens, mousses et autres espèces.

Arrivés à la base de loisirs, plusieurs activités s'offrent à vous : une aire de détente, avec des tables de pique-nique et des jeux pour enfants, marche autour du lac.



Veillez à utiliser correctement les conteneurs !



Notamment en respectant les règles ci-dessous :

- Les dépôts sauvages sont interdits (article R 623-1 du code pénal)
- Il est interdit de déposer tout déchet à côté des conteneurs
- Les cartons encombrants doivent être amenés à la déchetterie.
- Dans les bacs marrons, par mesure d'hygiène, les ordures ménagères doivent être mises dans des sacs poubelles fermés avant d'être déposées dans le conteneur.

- Vous ne devez pas y déposer d'encombrants : végétaux, cartons, meubles ou des déchets dangereux (ceux-ci doivent être amenés à la déchetterie).
- Dans les bacs jaunes, uniquement des emballages ménagers, les bouteilles, bidons et flacons plastiques, les boîtes métalliques, aérosols, les cartonnets et briques (emballages de lait, jus de fruit...).
- Les petits cartons doivent être pliés et rangés de manière à limiter l'encombrement et à éviter leur dispersion.

Optimisation des collectes :

- Fin des collectes en sacs et en caissettes
- Equipements de collectes : nouveaux véhicules et contenants
- Réduction des fréquences de collecte
- Réduction des kilomètres
- Augmentation des gestes de tri.

10 gestes qui réduisent nos déchets !

- Composter à domicile
- Acheter des produits moins emballés
- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Apposer un autocollant « Stop Pub »
- Limiter sa consommation de papier
- Donner/vendre ses vêtements usagés
- Utiliser un sac réutilisable
- Eviter les produits dangereux.
- Eviter les produits jetables à usage unique.
- Donner et réparer des objets d'occasion.



Action sociale

CCAS

2022, une année riche en projets au parfum de liberté retrouvée

Il fait toujours bon vivre au CCAS de notre commune... et pour preuve nous avons compté deux centenaires à l'EHPAD cette année.

En 2021, le personnel du CCAS est resté mobilisé pour assurer la sécurité de nos aînés tout en leur permettant de retrouver un peu de liberté. Les équipes du SAAD et de l'EHPAD ont fait preuve d'un grand professionnalisme, condition sine qua non à la gestion de la crise. Au tout début de l'année 2021, les résidents de la maison de retraite faisaient partie des toutes premières personnes vaccinées dans le Gers. Sur l'ensemble des personnes accueillies et accompagnées par le CCAS, nous ne décomptons aucun décès dû à la covid 19. Le SAAD par sa présence au domicile a assuré un lien, une présence et un soutien pour l'ensemble de nos bénéficiaires et leurs familles.

Avec une vigilance de tous les instants et une couverture vaccinale optimale tant des résidents que des agents, progressivement, nos services ont pu retrouver un sentiment de liberté et d'ouverture. L'EHPAD est ainsi redevenu rapidement un lieu de vie ouvert sur son environnement par la reprise des visites et des sorties. Je tiens particulièrement à remercier les familles pour leur compréhension responsable quant à l'application des gestes barrières.

Dans ce contexte, nous avons néanmoins continué à avancer sur nos projets et sur un pilotage pour

un CCAS plus professionnel. Sur l'EHPAD, nous avons particulièrement travaillé sur la redéfinition du projet de l'unité de vie protégée. C'est ainsi un service réorganisé qui débutera l'année 2022, soutenu par un plan de formation spécifique et par la création d'un poste à temps partiel de psychomotricienne. Le projet se poursuivra dès ce début d'année par le déploiement de la première tranche du jardin thérapeutique.

Nous avons également développé le partenariat avec les PEP 32 et particulièrement l'IME et son restaurant d'application qui viennent régaler nos résidents et leurs familles dans le cadre du projet « un restaurant à l'EHPAD ». Ainsi, une fois par mois, le restaurant s'installe dans nos murs pour le plaisir des yeux et des papilles.

Par ailleurs, nous avons continué à travailler sur les projets de rénovation de l'EHPAD et la création de l'unité pour personnes handicapées vieillissantes. Ces deux projets soutenus par nos autorités de tarification devront prendre forme au cours de l'année 2022.

Enfin, après trois années passées à la direction de l'EHPAD et du CCAS, il est temps pour moi de laisser la place. Ces trois années furent riches en rencontres humaines et professionnelles avec le plaisir d'œuvrer pour le bien-être de nos aînés et des personnes les plus dépendantes. J'ai eu le plaisir de

piloter des équipes de collaborateurs engagés, motivés et aux qualités exceptionnelles, pour porter et mettre en œuvre les projets du CCAS. Notre engagement pour le développement de nos services, EHPAD et SAAD, nous a amené à plus de professionnalisation pour une amélioration de l'accueil et être ainsi au plus près des attentes et des besoins des personnes accompagnées. Nous avons posé les bases de nombreux projets qui permettront de poursuivre cette évolution de l'offre de service. Je tiens à vous remercier pour votre confiance.

Dès le 03 janvier 2022, je laisserai le pilotage opérationnel du CCAS à M Jean Marc PINAUD, professionnel expérimenté de notre secteur aux valeurs humaines partagées avec celle de notre CCAS.

Mon engagement pour le secteur médicosocial ne quitte pas pour autant la commune de Le Houga car je m'attellerai pleinement à mes responsabilités de Directeur de l'IME et IMPRO du Bas Armagnac.

Je souhaite enfin remercier Madame Sabine ROLLAND, Directrice adjointe du CCAS, pour sa rigueur, son engagement et sa collaboration sans faille, qui débutera l'année 2022 vers d'autres horizons professionnels.

**Le Directeur du CCAS
Johann FRANCKE**

Distribution des colis à nos Aînés

L'embellie ayant été de courte durée dans le ciel de la pandémie, les membres du CCAS et les élus ont fait le choix, cette année encore de distribuer au domicile de nos aînés les poches cadeaux. Pour l'heure, il serait encore imprudent de se retrouver dans un lieu clos pour organiser le goûter traditionnel.

Cette année les colis sont composés de produits sucrés, provenant des commerçants et artisans folgariens.

Croix Rouge



La croix rouge locale crée il a quelques années a vu ses activités se développer dans un esprit de respect et de maintien de la dignité des personnes. La vestiboutique, ouverte tous les mercredis, connaît un franc succès, les 23 bénévoles font leur possible pour proposer des vêtements de qualité à petits prix aux bénéficiaires. La croix rouge propose des aides ciblées qui ont l'ambition de passer le plus vite possible de l'urgence vers l'autonomie, aide alimentaire mais aussi financière en relation avec les services sociaux qui orientent les bénéficiaires vers notre unité locale.

L'ADPEP32 renforce et conforte son implantation sur la commune

Le projet de création de la zone médicosociale est initié depuis le début du mandat précédent. La commune du Houga soucieuse de renforcer son partenariat avec l'ADPEP32 et de répondre aux besoins des personnes accueillies a décidé d'aménager un terrain pour la construction, dans un premier temps, du Foyer d'Hébergement et du restaurant d'application, ainsi que pour favoriser l'implantation de services médicaux et paramédicaux.

Cette zone a été viabilisée, le conseil municipal a voté la vente de chaque lot pour l'euro symbolique le 25 Janvier 2017.

Le cabinet médical du Dr BOUSQUET est construit, il est ouvert à la patientèle depuis le mois de février 2021, le projet porté par l'ADPEP32 est en phase d'aboutissement.

A l'heure actuelle l'ADPEP32 gère sur la commune du HOUGA :

- un Institut Médico Educatif implanté d'une part à Nogaro (hébergement des adolescents à La Majine), d'autre part au HOUGA (hébergement des plus jeunes, classes, classes d'apprentissage technique au château de Peyran)
- un Institut Médico Professionnel avec pour support le restaurant d'application « Le Wistéria » situé en centre bourg.
- un Foyer d'Hébergement pour adultes en situation de handicap travaillant à l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail, situé en centre bourg

- un Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour adultes en situation de handicap situé route de Nogaro.
- un Etablissement et Service d'Aide par le Travail, situé chemin du Lac

Le projet présenté par l'ADPEP32 aux membres du conseil municipal le 27 septembre 2021 prévoit de regrouper une partie de ces structures, d'en créer de nouvelles, et d'en déplacer une afin d'apporter un service au plus près des besoins des personnes accompagnées.



Ainsi, il est projeté de construire sur 3 terrains de la zone médicosociale :

- le Foyer d'hébergement de 16 appartements pour adultes travaillant dans l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail, 8 résidents vivront en appartement sur la commune
- le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale pour adultes en situation de handicap

La croix rouge a la possibilité de contracter des micro-crédits, mais aussi, dans un souci d'efficacité, de proposer des chèques d'accompagnement individualisés.

L'unité locale a participé à l'opération « boîte à chaussures solidaires » : une boîte avec des petites surprises égayant Noël pour les plus démunis. Au niveau du village les bénévoles collaborent avec le CCAS (Noël des aînés, animations à l'EHPAD). L'atelier d'apprentissage de la langue française voit 11 apprenants suivre régulièrement des séances.

Sur le Houga ces séances sont dispensées à la médiathèque.

On le voit la croix rouge est de plus en plus présente, toujours tournée vers la solidarité et la relation aux autres.

Nous remercions les donateurs toujours plus nombreux qui permettent de répondre aux demandes et d'apporter une aide aux personnes en difficulté.

Le bureau a été renouvelé en 2021, en voici la composition :

Présidente : LANUSSE Pascale
Trésorière : DESJARDINS Michèle
Trésorière adjointe : MANCIET Aline
Secrétaire : MINEAU Muriel
Secrétaire adjointe : LATANNE Annie
Membre qualifié : LABADIE Françoise

- le restaurant d'application de l'Institut Médico Professionnel, d'un dimensionnement plus important en termes de repas et d'amplitude d'ouverture
- les classes pour l'IMPro
- la création d'une cuisine centrale destinée à servir les établissements de l'ADPEP 32 ainsi que l'EHPAD du Houga, le groupe scolaire...
- des bureaux pour les services administratifs
- la création d'un accueil de jour de 6 places pour adultes en situation de handicap

Ces investissements sont portés par l'association, ils sont estimés à 2 600 000 € environ.

Les ateliers de l'ESAT restent à leur emplacement actuel, chemin du Lac.

L'hébergement des plus jeunes sera construit à Nogaro sur le site déjà occupé par l'association à la Majine.

Ce projet répond de manière cohérente à l'évolution de l'offre de soin et de l'offre socio-éducative.

La commune du Houga, qui depuis des décennies a tissé des liens de confiance avec l'ADPEP32, se satisfait d'accompagner, dans un partenariat constructif, la concrétisation de ce projet inclusif.

Téléthon

En dépit de la crise sanitaire, les bénévoles du Foyer Rural du Houga se sont mobilisés pour confectionner des plats cuisinés à emporter. Leur vente a permis de récolter 890,96 € au profit du Téléthon.

Contact:

Croix-Rouge unité locale
de le Houga

23 route de Mont-de-Marsan

32460 Le Houga

Téléphone 05 62 03 08 79

ul.lehouga@croix-rouge.fr

Vie municipale



« Ce soir on mange folgarien »

Après de longs mois dépourvus des habituelles rencontres et animations, la programmation de deux soirées au bord du lac, le 24 juillet avec son feu d'artifice et le 14 août, a été très appréciée par le public.

De nombreux folgariens mais aussi des voisins et des touristes sont venus profiter de cette guinguette estivale. Dans ce magnifique cadre de verdure sur la berge du Lac, ils ont partagé la gastronomie proposée par les producteurs et artisans locaux.

Chaque convive composait à sa guise son menu, l'animation était assurée par le groupe Dixie Biarnes. Gastronomie, bonne humeur des participants, ambiance musicale ont assuré la parfaite réussite de ce projet.

Pour l'été 2022, la commission animation envisage de réitérer ces deux soirées auxquelles s'ajoutera une nouvelle édition du « Piano du Lac ».



Marché de Noël

Après son annulation l'an passé, le Marché de Noël s'est déroulé, non pas sous la halle aux grains, mais dans le parc de la médiathèque, sous chapiteau.

De nombreux stands consacrés à l'artisanat et à la gastronomie étaient présents. De quoi ravir les yeux et les papilles des promeneurs !

Un bonheur partagé par les enfants, avec des jeux, des promenades à poney, la venue du Père Noël. Une ambiance festive et chaleureuse a rythmé cette journée.



Photo Roland Houdaille

Vie associative



Génération mouvement

Perturbées par les restrictions sanitaires, les activités ont repris.

La gymnastique adaptée au mois de Mai à l'extérieur puis en Septembre dans la salle Henri Bouqué le vendredi de 10h30 à 11h30

Les parties de belote suivies d'un goûter le vendredi à partir de 14h30

Les séances de pédicure tous les deux mois

Deux escapades au mois de Juin en pays d'Albret (Vianne et Nérac) et en septembre aux grottes de Sarre et La Rhune.

Les cœurs de chêne partagent des activités avec l'interclub du Bas Armagnac : prochain concours de belote aux points à l'espace folgarien le 27 janvier de 14h à 17h, en fonction de la situation sanitaire.

La fédération départementale, Génération mouvement, organise des séjours de vacances et des voyages ainsi que des réunions d'information dans les clubs : prévention vols et arnaques, diététique, sommeil, prévention des chutes...

L'assemblée générale se tiendra, en principe le samedi 15 Janvier à 10 heures, suivie d'un repas « Poule au Pot » à la Ferme aux Cerfs.

PATCHWORK



Malgré le confinement, l'association Folgoquit a maintenu les liens entre ses adhérentes. Au terme d'une année inédite, contrariée par la pandémie, le patchwork a connu une organisation différente.

Nous nous sommes adaptées à l'évolution des divers protocoles, amenant les quiltzeuses à communiquer par mail ou téléphone. Le retour à une certaine normalité nous a permis de nous retrouver avec grand plaisir pour partager des moments conviviaux et le retour d'une réelle dynamique pour assurer une prochaine exposition. Aline Manciet.

Les amis des Orgues du HOUGA

L'an dernier, à la même époque, et au cœur de la crise sanitaire, nous avons incité les musiciens amateurs à exhumer leur instrument « pour se faire les doigts ».

La cinquième vague de la COVID 19 étant là, nous ne pouvons qu'exhorter nos musiciens à continuer leurs exercices ! Pour un musicien les doigts ne sont jamais assez faits !

Nous avons rêvé, et préparé pour le 9 Janvier 2022, un douzième « Concert du Nouvel An » au Houga avec un programme original autour de Johannes Strauss, Rossini, ouverture de My Fair Lady de Frédéric Loeve, concert pour violoncelle et orchestre à vents de Frederick Gulden, florilège de grands classiques viennois. La situation sanitaire a eu raison de notre optimisme. Les dernières indications préfectorales recommandent d'éviter les risques de brassage à fortiori dans les lieux où il n'est pas possible de mettre en place une distanciation physique suffisante.

Nous vous donnons rendez-vous en Janvier 2023.



La môme aux souliers rouges

La Compagnie **La Môme aux souliers rouges** est une compagnie de théâtre, née en 2019 et implantée dans le Gers. Elle a pour but de promouvoir l'art et le théâtre en milieu rural, par des créations de spectacles, de médiations culturelles, de stages et de manifestations artistiques.

Les deux points phares de la compagnie sont la création et la formation.

La création pluridisciplinaire, mêlant théâtre, conte, chant et danse contemporaine est le maître mot de la compagnie.

Pour ce qui est de la formation, celle-ci passe par des ateliers en milieu scolaire, des stages, et des ateliers amateurs.

La transmission est le point d'orgue de la structure.



Actuellement la compagnie travaille sur une nouvelle création de théâtre et de danse contemporaine, POINGS. Le spectacle s'adresse particulièrement aux adolescents et jeunes adultes. La création est en cours et devrait sortir début 2023.

Vie associative



**FOOTBALL CLUB
FOLGARIEN**

Voici maintenant deux ans que le FCF a rejoint le club du RBA FC pour former une entente. Après deux saisons très intéressantes à tous les niveaux, nous repartons cette année avec des équipes supplémentaires et de nouvelles ambitions en espérant pouvoir achever enfin une saison avec une montée au plus haut niveau départemental.

L'entente accueille toutes les catégories grâce à son école de football, son équipe féminine, ses deux équipes seniors ainsi que son équipe vétéran.

Tennis



L'année 2021 a été l'occasion de reprendre le chemin des courts de tennis longtemps délaissés en 2020. Même si toutes les manifestations n'ont pas pu être organisées, une pratique régulière a repris dès le printemps. Pratique d'autant plus agréable qu'un court a été refait à neuf. Ainsi, les deux courts sont désormais assortis pour que les 11 jeunes inscrits le mercredi et la vingtaine d'adultes qui transpirent le samedi et le dimanche puissent profiter au mieux de ces installations de qualité. En fin d'année, pour clôturer l'embellissement des lieux, le grillage entourant les deux terrains a été remplacé.

Voilà donc de belles installations et c'est pour essayer de les conserver le plus longtemps possible que l'accès aux courts de tennis est désormais libre mais réglementé.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre :

- Le mercredi pour les jeunes écoliers ou adolescents qui souhaitent découvrir ou perfectionner leur pratique du tennis
- Le samedi ou le dimanche matin pour les adultes débutants ou plus aguerris.

BABC



Enfin nos joueurs ont pu reprendre le chemin des terrains ! Après plusieurs mois de pratique extérieure, les licenciés du BABC sont revenus en salle en septembre, dans des conditions à peu près « normales ». L'engouement pour la balle orange ne s'est pas éteint, puisque le club compte aujourd'hui plus de 70 licenciés venant d'une vingtaine de communes.

Cette saison le club, essentiellement féminin, a engagé 5 équipes de U9 à U15 dans les championnats landais. Grâce à Sebastian Pascalé, l'éducateur salarié, et à la mobilisation des bénévoles, les jeunes peuvent s'entraîner 2 fois par semaine et jouer des matches dans les salles du Houga et de Laujuzan.

Les seniors filles disputent le championnat de D2 dans les Landes, entraînées et coachées par René Kapelski, fraîchement arrivé au club.

Suivez les actualités du BABC sur Facebook et son site www.babc.fr

Vie associative



Peña la suerte

RENAISSANCE de la PEÑA LA SUERTE

Après 2 années d'inactivités imputables aux confinements, la PEÑA LA SUERTE est repartie avec la ferme intention de retrouver son dynamisme et ses activités.

C'est chose faite en cinq mois d'une riche programmation. Les 300 paellas à emporter du mois de juin, le voyage de 6 jours à la Feria de Navacarnero en septembre, les 220 convives de la formidable soirée sévillane du 2 octobre et enfin les 210 gourmets qui ont partagé les délicieux canards gras cuits à la ficelle le 27 novembre démontrent que la Peña la Suerte est revenue.



L'organisation des 2 soirées événements qui ont marqué la vie folgarienne de cette fin d'année ont illustré l'enthousiasme et l'efficacité intacts d'une équipe d'animation qui va continuer à se rajeunir.

Pour 2022 notre ambition sera la même : animer notre village, faire plaisir à nos socios et amis, voyager, partager nos passions.

Nos programmes seront affichés sur les portes de la Casa la Suerte, 6, Rue Principale. Cette maison appartient à la Peña la Suerte.

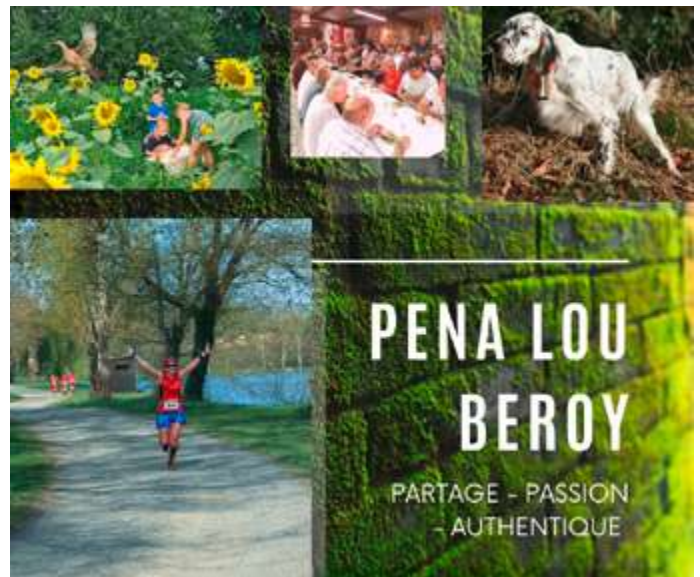
La **SUERTE EVENEMENTS** est en ordre de marche !

Les co-présidents : Philippe Zamprogna - Michel Manciet.



Club Taurin

Le Club Taurin Folgarien est un peu le gardien de notre culture Gasconne au sein de notre village, en perpétuant les traditionnelles Courses Landaise, fleuron des sports gascons. Nos arènes, symbole de la solidarité Folgarienne, regroupent chaque année des bénévoles passionnés, mêlant différentes générations, afin de partager un moment de convivialité, lors d'une course Landaise.



Peña lou Beroy

La Peña Lou Béro propose chaque année un programme varié, tout en essayant de mettre en avant la richesse de notre territoire. Le sport, la tradition et la fête font partie intégrante de notre mode de vie, de notre culture.

L'important est de sauvegarder cette notion de plaisir et de partage, tout en promouvant nos valeurs traditionnelles.

Un peu d'histoire....

Les Hommes et les Femmes qui ont fait l'histoire de notre village.

Julien et Adrienne Périquier



Tous les folgariens connaissent les Arrouettes (*) cette belle chartreuse du 18^e située à proximité de nos arènes. Les gens qui traversent notre village ne manquent pas de remarquer cette élégante façade et ce beau portail ornés de rosiers. Cette demeure abrita de 1930 à 1967 pendant presque un demi-siècle Adrienne et Julien Périquier qui firent, par leurs œuvres et travaux, connaître notre village dans le monde entier.

(*) Les jardins étant agrémentés d'une variété locale de petites roses appelées arrouettes Adrienne donna ce nom à sa demeure.



Adrienne Hyacinthe Marie Blanc naquit à Mont-de-Marsan, en 1884. Elle écrivit en utilisant les pseudonymes Adrienne Blanc-Périquier et Adrienne Boglione. Le recueil de poésie d'Adrienne « Le Cantique de la Patrie 1914 - 1917 » (« Cantique de la Nation », 1912 - 1917) a été publié par Plon, à Paris en 1918. Elle travailla sans relâche pour défendre le vote des femmes après la fin de la Première Guerre mondiale et rejoignit l'Union nationale pour le vote des femmes. Adrienne écrivit une biographie de Juliette Adam, féministe française, présente à la signature du traité de Versailles le 28 juin 1919. Outre la poésie, la fiction et la prose, Adrienne est l'auteur de pièces de

théâtre, comédie, tragédies et religieuses. Adrienne fut faite Chevalier de la Légion d'Honneur.



Julien Périquier naquit à Sète (Hérault) en 1882, il suivit des études d'ingénieur électricien (Centrale Paris et École supérieure d'Electricité) et fit carrière dans l'industrie du transport public en région parisienne et dans le sud de la France. En reconnaissance de son travail, le gouvernement français en fit un officier de la Légion d'honneur. Julien Périquier était passionné d'astronomie. En tant qu'amateur actif et éclairé, en 1905, il partit en Espagne pour observer une éclipse du soleil, il contribua aux recherches sur les étoiles variables. Il fut membre à vie de nombreuses sociétés astronomiques américaines et européennes, notamment « la Royal Astronomical Society de Londres » où il croisa un membre célèbre : Albert Einstein.



Entre 1930 et 1933, au Houga sur une butte à la sortie du village, il construisit son observatoire D'une grande qualité technique, Il était constitué de 2 coupoles, (dont certains folgariens se souviennent encore) l'une abritant un réfracteur double et l'autre un réflecteur de Calver. Il s'équipa d'instruments de valeur dont un télescope de 8 pouces complétés par un petit labora-

toire photographique, un bureau ainsi qu'un appartement pour l'observateur. Il n'eut de cesse de perfectionner ces installations.

Par ailleurs dans sa maison des « Arrouettes », en sous-sol, Julien Périquier fit aménager une bibliothèque importante qui rassemblait quelques 1500 ouvrages d'astronomie, physique, chimie et de photographie, avec parfois des livres rares et très anciens. Il y avait aussi un atelier et un laboratoire photographique avec une chambre noire pour développer les clichés photographiques des observations célestes.

En 1939 depuis son observatoire il collabora durablement avec les américains et notamment G de Vaucouleurs pour ses travaux de recherche sur la planète Mars.

En 1959 de nouveau, une mission américaine de l'université d'Harvard vint au Houga faire des observations de l'étoile Régulus qui devait à ce moment-là, être occultée par la planète Venus. C'est un phénomène rare qui se produit tous les 1000 ans.

D'autres missions financées par la Nasa se poursuivirent avec l'université d'Harvard en vue de la préparation des futures expéditions vers la lune.



Pendant plus de trente ans des astronomes français et d'autres pays vinrent au Houga faire des observations, publier, échanger avec les observatoires du monde entier. On trouve toujours les publications de l'observatoire du Houga à la BNF (Bibliothèque nationale de France) avec les comptes rendus des recherches effectuées.

L'activité de l'observatoire cessa en 1967 avec le décès de Julien Périquier. Les installations furent démantelées et envoyées aux Etats Unis. Conformément aux vœux de M. Périquier, l'Université du Texas a acquis l'équipement de son observatoire et de sa bibliothèque astronomique pour aider au développement des laboratoires d'enseignement et de recherche du Département d'astronomie et du McDonald Observatoire.

En sa mémoire, un cratère sur la planète Mars porte le nom du prestigieux folgarien.

Voilà bientôt 60 ans qu'ils nous ont quittés, pour les quelques folgariens que se souviennent d'eux : Julien Périquier était vu comme quelqu'un

d'affable avec toutefois un caractère bien trempé, mais la tête « dans les étoiles ». Au sein du village du Houga, il était surnommé affectueusement « Jean de la lune ». Il recevait souvent les enfants de l'école pour présenter son observatoire et peut être susciter des vocations. Adrienne Blanc Périquier quant à elle, accueillait aux Arrouettes, les enfants du village pour les initier au théâtre, jouer de petites saynètes. N'oublions pas que l'épouse de Julien Périquier était une dramaturge. Une pièce au grenier de sa maison des « Arrouettes » avait été aménagée à cet effet.

Adrienne décéda le 6 août 1965, Julien le 19 avril 1967, ils reposent au cimetière du Houga.



Claude SAINT LANNES

Sources : Documents de G Vaucouleurs, Le mémoire « Sur la route de l'observatoire du Houga » de N Richard. La plupart des photos sont issues de cartes postales.



Paul Lacome d'Estalens

Paul Lacome d'Estalens est le fils d'Auguste Lacome (1795-1859).

Ce dernier, de vieille souche folgarienne, s'est engagé à 17 ans dans les Gardes d'Honneur de l'Impératrice Marie-Louise et a fait la campagne d'Allemagne ; il est lui-même le fils de Pierre Lacome (1733-1806), médecin du roi pour le Bas-Armagnac.

La mère de Paul est Clémentine d'Estalens (1801-1860), petite fille d'Angélique Bouillon, née à Versailles en 1733 et morte au Houga en 1814. Angélique Bouillon, très bonne musicienne, dirigeait la musique de la reine Marie Lezczinska.

C'est donc à la Cour de Louis XV qu'elle rencontre Jean-François d'Estalens (1723-1792) alors " garde de la Manche du Roi ". Ils se marient à Versailles en janvier 1766.

Tous les deux et leur fils unique Jean Jacques rentrent au Houga vers 1779. Son brevet de pension est daté du premier octobre 1779.

Jean-Jacques leur fils (1766-1845) a longtemps été maire du Houga.

Jeunesse et débuts dans la vie musicale

Paul rentre à 12 ans comme interne au Collège d'Aire, il y est malheureux loin des siens.

Alors sa tante Elvire d'Estalens (1810-1886), va le voir à cheval tous les mois et le fait sortir, bien que le chemin du Houga à Aire soit à l'époque un infâme borbier !

Dans la maison du Houga, Paul est le seul enfant dans cette famille passionnée d'art, de poésie, de théâtre et de musique.

Il suscite l'amusement de tous en composant des morceaux pour la fanfare du Collège, dont il a pris la direction. A 16 ans il accompagne inopinément deux célèbres violonistes italiennes qui donnent un concert à Mont de Marsan puis à Bagnères de Bigorre. Il a l'occasion de se produire avec Gabriel Fauré (16 ans) et Camille Saint-Saens et prend des cours de musique avec l'organiste d'Aire Monsieur Puig y Alsubide (1823-1914), ce sera son seul professeur.

Ce catalan espagnol originaire de Ripoll, est devenu l'organiste de la cathédrale d'Aire-sur-l'Adour, après son installation à Saint-Agnès en 1847. Les parents de Paul décèdent l'un et l'autre (1859 et 1860) et la tante Elvire qui est célibataire et sans enfant l'adopte.

Un événement survient alors, qui va déterminer le cours de sa vie : Il remporte le concours proposé par la revue "le Musée des Familles", pour la composition d'un opéra-bouffe.

Sa carrière

Paul quitte le Houga pour Paris en 1866, sans l'accord de sa famille inquiète d'un avenir incertain, il ne cessera plus de travailler.

Le succès est rapide et ses œuvres sont jouées à l'Opéra-Comique et aux Bouffes-Parisiens. Ses mélodies sont sur tous les pianos !

En quelques années sa production est intense et multiple : vingt opéras comiques ou opérettes, des suites d'orchestre, des mélodies.

Chacun sait le succès mondial de son Estudiantina.

A partir de 1861 Il prend une part active à la vie musicale parisienne : critique musical pour différentes revues, il donne des conférences ; il fréquente Massenet, Messager, Verdi, César Franck, Chabrier, Liszt.

Il voyage souvent en Espagne, de la Navarre à l'Andalousie, parfois avec son grand ami Emmanuel Chabrier, et recueille la musique des gitans, des mendiants, des chanteurs de rue, il publie son travail en rentrant à Paris. Il revient régulièrement au Houga, où sa femme continue l'exploitation de la propriété familiale.

Il tient l'orgue le dimanche quand il est au Houga et la Messe de Noël est un événement qui attire tout le pays.

Sa musique est jouée dans toute l'Europe, à Bruxelles, Londres, Milan, Naples, Barcelone, Madrid.

Le roi Alphonse XII le fait Chevalier de l'ordre de Charles III, pour le remercier d'avoir tant fait pour la musique espagnole !

Il est décoré de la Légion d'Honneur en 1891

Il décide en 1900 de rentrer définitivement au Houga.

En 1902 il fonde l'Ecole de musique de Mont de Marsan qu'il dirige pendant dix ans.

Il s'occupe aussi de développer sa région, d'obtenir des subventions de Paris, de faire installer le télégraphe pour désenclaver le Houga, d'obtenir un bureau de poste etc...

Il meurt le 12 décembre 1920 sur la route de Mont de Marsan à la suite d'un accident de voiture à cheval, il a 82 ans.

Pour le centième anniversaire de sa disparition, l'association qui porte son nom organise un concert de ses œuvres à l'église du Houga le 29 octobre 2022 à 17h.

Alix de SELVA

Histoire & mémoire

Commémorations – Discours du Maire

8 mai

La cérémonie commémorative du 8 Mai, confinement oblige, s'est déroulée au HOUGA en comité restreint. Conformément aux recommandations Préfectorales le nombre des participants était limité.

Après la lecture du discours du Président de la République, le dépôt des gerbes de l'association des Anciens Combattants et de la Mairie, l'appel des morts et la minute de silence, la Marseillaise a retenti, chantée par les cinq personnes présentes.

6 août 1944



Cette année encore, la situation sanitaire nous impose une commémoration des événements du 6 Août 1944 dans le respect des mesures barrières.

Elle se déroulera en deux temps : le rappel des faits, ici au HOUGA, près de l'hôtel Lafontan, avec le dépôt d'un bouquet au pied du premier pupitre du chemin de mémoire, et l'hommage aux morts au bois de Bascaules.

La vocation d'une cérémonie commémorative est de se souvenir d'événements passés car ils fondent une identité collective, un être ensemble et un rapport au monde.

Se souvenir du 6 Août 1944, c'est dire à quel point nos démocraties sont fragiles.

Se souvenir du 6 août 1944, c'est croire en l'éducation, en la culture, en la tolérance.

Se souvenir du 6 Août 1944, c'est honorer l'engagement de trois hommes et instruire les jeunes générations.

Dans le livre récemment publié, « Le Gers en résistance », Jacques Fiton évoque ainsi cette journée du 6 Août : « Marthe Lafontan a 46 ans en 1944. A notre connaissance elle n'appartient à aucun mouvement de résistance organisé.

Propriétaire de l'hôtel Lafontan Lestage, au HOUGA ; elle y donne le gîte et le couvert à des réfugiés, juifs y compris, et des résistants.

A la fin du mois de juillet 1944 elle a servi des clients qui plus tard, s'avèreront des agents de renseignement de l'ennemi.

Encore dans la brume d'après orage de ce dimanche 6 août 1944, très tôt en matinée, le bourg est investi par deux détachements de soldats allemands en tenue de combat.

Le premier, stationné à PAU, arrive d'AIRE /AOUR ; le second depuis St Sever, via Cazères et Le Vignau, approche Le Houga par la route de Mt de Marsan.

Ils appartiennent respectivement à des bataillons du 205^{ème} régiment des chasseurs de montagne et au 987^{ème} régiment des grenadiers.

Ils ne repartiront qu'après 16 heures : l'hôtel Lafontan Lestage a été détruit à l'explosif et les trois résistants capturés, fusillés en forêt de Bascaules.

Tôt réveillée au matin du 6 Août selon son témoignage, giflée, interrogée, surveillée, elle est contrainte, avec d'autres civils arrêtés, de traverser le village à pied avant d'être embarquée vers Mont de Marsan ; elle y est internée jusqu'au 12 août en maison d'arrêt.

Elle est ensuite transférée au fort du Hâ d'où elle ne sort qu'à l'occasion de la libération de Bordeaux le 28 août.

A son retour au Houga, Marthe Lafontan a tout perdu : son hôtel meublé, pillé avant d'être dynamité par les troupes d'occupation, ses économies et son logement.

Il faudra cinq années pour que cette femme discrète et courageuse sorte du traumatisme du 6 août avec la reconstruction de son hôtel. »

L'histoire de Marthe Lafontan est gravée sur le premier pupitre du chemin de mémoire.

Ce chemin de mémoire représente un enjeu civique et pédagogique pour la transmission du patrimoine mémoriel aux jeunes générations. Il nous conduit jusqu'au bois de Bascaules où Pierre FARINES, Henri THIEBAUD et Jean LABASTIE ont été suppliciés.

On ne peut imaginer ce que furent les derniers moments de ces trois combattants de notre liberté. Indicibles pensées. Seuls et ensemble. Seuls avec leur vie intime, leur famille aimée.

Ensemble avec cet attachement commun aux valeurs de la République. Les derniers pas sur le chemin de lumière qui mène sur le haut du bois de Bascaules.

Ces pas que nous faisons chaque année vers la clairière, envahis par des sentiments de profonde injustice, de respect pour ces trois hommes.

Ce respect dû, que trop souvent notre société bafoue à travers des amalgames qui assombrissent notre démocratie.

« Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux » a écrit Victor HUGO.

L'éternité est dans les valeurs qu'on laisse derrière soi.

Jean LABASTIE, Pierre FARINES, Henri THIEBAUD nous laissent en héritage l'amour de la liberté, de l'égalité, de la fraternité.



Histoire & mémoire

11 novembre

CARRE MILITAIRE

L'an passé, en raison des contraintes sanitaires, la cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en comité restreint.

Aujourd'hui, nous voici enfin à nouveau réunis pour commémorer la signature de l'armistice.

Après la Première Guerre mondiale, récupérer ses morts, notamment ceux non identifiés, les honorer, est devenu la ligne directrice des relations entre autorités militaires et familles. La question mémorielle a été centrale dans le traitement du traumatisme de la guerre. Pourtant, 20 ans plus tard, l'horreur recommençait, en pire.

Depuis le 11 novembre 2014, centenaire du début de cette guerre, nous venons nous recueillir devant ce Carré Militaire qui regroupe pour l'éternité 6 soldats morts pour la France. Leurs tombes étant abandonnées depuis de nombreuses années, en 2012, Le Souvenir français, l'association des anciens combattants du HOUGA et la municipalité ont fait aménager ce carré de marbre, surmonté du drapeau tricolore.

Se recueillir devant ce carré militaire, s'est penser aux souffrances de ces soldats, c'est évoquer les morts de 14-18, les morts d'après l'armistice, et les survivants dont l'existence a été broyée. Mais c'est aussi associer au souvenir du 11 novembre les luttes quotidiennes pour combattre ce qui nous divise.

Ne jamais baisser la garde, être des sentinelles pour protéger et éduquer les générations futures, tel est notre devoir.

L'espace d'un instant nous allons évoquer le destin de ces jeunes hommes Morts pour la France.

BRUNET Marcel né le 17 août 1900 au HOUGA, canonnier au 14^{ème} régiment d'artillerie de campagne, Mort pour la France le 19 septembre 1918, à l'âge de 18 ans à l'hospice mixte de TARBES des suites de maladie contractée en service.

DULOM Joseph né le 3 février 1882 au Houga, soldat au 88^{ème} régiment d'infanterie. Mort pour la France le 6 juin 1917 à l'âge de 35 ans à l'hôpital complémentaire de Béziers des suites de blessures.



MANCIET Célérin né le 7 Mai 1887 à Duhort Bachen, soldat de première classe au 34^{ème} Régiment d'Infanterie, rappelé à l'activité le 1er Août 1914, réformé par la commission spéciale de Mont de Marsan le 3 Juillet 1915 pour bacilliose pulmonaire, Mort Pour la France le 30 Juillet 1916 à l'hôpital complémentaire n°38 de Mont de Marsan, à l'âge de 29 ans.

TAUZIN Henri, né en 1906, Mort Pour la France en 1926 à l'âge de 20 ans en Allemagne occupée

LARRAT Raoul, né le 27 juin 1895 au HOUGA. Soldat de 2^{ème} classe au 11^{ème} Régiment d'Infanterie. Mort pour la France le 10 février 1915 à l'hôpital n°16 de CASTELSARRASIN à l'âge de 20 ans.

MONUMENT AUX MORTS

Ici, à notre place, en ce lieu, il y a un siècle, plusieurs centaines de personnes, folgariens et habitants des hameaux voisins, serrés les uns contre les autres, rongés par l'absence d'êtres chers, submergés d'émotion, se rassemblaient devant le monument aux morts qui venait d'être érigé.

La guerre, la sale guerre a emporté les fils, les jeunes mariés, les pères de famille. Les cœurs sont dévastés et dans chaque maison, dans chaque ferme, chaque jour est empreint de souffrance et de désespoir.

L'armistice a eu lieu le 11 novembre 1918 mais certains ne sont rentrés dans leur village que bien plus tard, la paix n'étant signée que le 28 juin 1919.

Il y a aussi ces grands blessés, mutilés, gazés qui vont tenter de vivre, hantés par l'horreur des jours et des nuits passés au front.

Dans le souvenir des enfants nés après la guerre, restera la vision de ces hommes sur les bancs des places de village, traînant leur malheur, contant leur épopée dévastatrice et les derniers moments des compagnons de tranchée, les nuits de détresse, l'enfer au quotidien.

Beaucoup de poilus sont morts dès la première année.

De combats en combats inutiles, ils comprirent vite que leurs assauts, que le gain dérisoire ou la défense de lopin de terre, n'avaient pas beaucoup de sens.

Ils continuèrent surtout à faire leur devoir par solidarité envers leurs semblables tombés au champ d'honneur.

"Ce ne sont pas des soldats, ce sont des hommes, ce sont des laboureurs, des ouvriers qu'on reconnaît dans leur uniforme, ce sont des civils déracinés", écrit Henri Barbusse.

Nous avons mis bien du temps avant de pouvoir parler, écrire la réalité de ces années tragiques.

Aujourd'hui devant notre monument, souvenons-nous de ces vies sacrifiées et n'ayons pas l'inconvenance de comparer notre période à celle des guerres du siècle dernier.

La démocratie a besoin d'être vivifiée certes, mais ne nous enfermons pas dans des visions étroites et dans un nationalisme étriqué et haineux. Soyons dignes de ces hommes et respectueux de leur souffrance.



Il dépend de nous que ce sacrifice ne soit pas vain, que notre devoir envers eux ne se borne pas à honorer leur mémoire et à leur apporter rituellement des fleurs et des discours, il dépend de nous d'œuvrer chaque jour afin que l'empathie l'emporte sur l'indifférence, la bienveillance sur l'intolérance, la générosité sur l'individualisme.

Il convient d'enseigner aux jeunes générations que la paix régresse quand se renforce la haine de l'autre,

qu'elle s'affaiblit d'une compétition absurde entre les peuples et, pire encore, qu'elle disparaît quand la soif de vivre ensemble et de construire un monde de fraternité et de progrès s'amenuise.

Rendons hommage à toutes les victimes, sachons tirer les leçons du passé.

Continuons d'honorer nos morts, parce qu'ils ont, par le sacrifice de leur vie un droit sur la nôtre.

Hommage à



**Hubert de Franclieu
Général et Cadet
de Gascogne**

Hubert de Franclieu est né le 25 Décembre 1924 à Talence et a connu une enfance dans le Sud-Ouest à Bordeaux puis à Tarbes. Ses grands-parents paternels étaient domiciliés en haute Garonne et ses grands-parents maternels dont l'écrivain et académicien Joseph de Pesquidoux, vivaient au château de Pesquidoux à trois kilomètres du Houga.

Engagé volontaire en Janvier 1943, il est admis cette même année à l'école de Cherchel en qualité d'élève aspirant. Il rejoint le troisième régiment de tirailleurs algériens pour les dures campagnes d'Italie, de France, et d'Allemagne en 1944 et 1945. Hubert de Franclieu a été un remarquable chef de section, blessé au combat et cité trois fois pour sa brillante conduite, par exemple la citation en date du 22 août 1945 « jeune aspirant plein de fougue et d'enthousiasme, payant exemple quel que soit le danger ».

Le 10 Juillet 1945, Hubert de Franclieu rejoint le 106^{ème} régiment d'infanterie. A la tête d'une compagnie, il est intégré dans l'armée active et part pour la première campagne d'Indochine d'avril 1946 à avril 1948, chef de section au troisième régiment étranger d'infanterie, le 30 décembre 1948 il est promu Chevalier de la Légion d'Honneur à titre exceptionnel.

De 1948 à 1950, Hubert de Franclieu a exercé en qualité de lieutenant au 1^{er} Bataillon du 4^{ème} régiment étranger d'infanterie au Maroc, en janvier 1951, il repart en Indochine où il commande une compagnie et est cité à deux reprises justifiant une croix de guerre avec palme.

En janvier 1953, le capitaine Hubert de Franclieu devient un instructeur remarqué à l'école militaire interarmes.



Diplômé de l'école d'Etat Major en Mars 1956, il revient en Algérie au troisième bureau de la deuxième division d'infanterie motorisée et prend le commandement d'une compagnie.

Le 2 novembre 1958, Hubert de Franclieu est affecté à l'état-major de la quatrième division militaire. Promu Chef de bataillon le 1^{er} octobre 1960, il revient en Algérie en 1961 jusqu'en février 1963 pour commander un bataillon du 6^{ème} régiment d'infanterie. Il est promu Officier de la Légion d'Honneur. Hubert de Franclieu a été très marqué par la fin des hostilités en Algérie, malgré son jeune âge en février 1962, il était devenu Commandant au 1^{er} bataillon.

En avril 1963, Hubert de Franclieu est commandant du 107^{ème} Bataillon d'infanterie à Brive, chef de la section opérations au 3^{ème} bureau, puis chef du 2^{ème} bureau de la 4^{ème} région militaire. Il a partout été apprécié et a été promu Lieutenant-Colonel en octobre 1965. Affecté à l'école d'application de l'infanterie à Saint Maixent en juillet 1965, puis à Montpellier en juillet 1967, il a eu la charge de réorganiser le bureau instruction puis a eu la responsabilité du groupement d'application des officiers. Il a été promu Commandeur de la Légion d'Honneur le 29 Janvier 1970 et Colonel le 1^{er} juillet 1970.

Hubert de Franclieu a pris, en août 1970, le commandement du 51^{ème} régiment d'infanterie à Amiens où il s'est imposé comme un chef de corps particulièrement humain avec des résultats importants dans tous les domaines.

Le Général FUHR disait de lui : « ouvert, calme, d'un commerce très agréable et toujours disponible avec le sourire, le Colonel de Franclieu achève son



temps de commandement en laissant au 51^{ème} RI le souvenir d'un chef solide, bien que courtois et mesuré, d'un réalisateur de talent et d'un homme de cœur qui inspire l'affection par son exemple et ses qualités humaines où se mêlent la droiture, le respect des hommes, la gaieté, la finesse d'esprit et le sérieux en toutes choses... »

En septembre 1973 et pendant 3 ans Hubert de Franclieu est chef d'état-major de la 41^{ème} Division Militaire à Bordeaux avec la même efficacité.

En septembre 1976 suite à une expérience de plus de 30 années aussi bien dans les combats, dans les écoles et dans les grands états-majors, il a été choisi pour exercer les difficiles fonctions de chef de poste à la sécurité militaire à Rennes puis à Bordeaux en septembre 1979.

Il a été nommé Général de Brigade le 26 Novembre 1981.

Le Général De Franclieu a été placé en position de retraite et s'est retiré en HOUGA dans une maison de famille rachetée en 1972. IL a ainsi revécu avec constance et passion dans le village de son enfance.

Il est décédé le 12 Mars 2020 âgé de 95 ans. En raison de la pandémie, il a eu des obsèques religieuses exceptionnelles avec moins de 50 personnes en présence de ses 5 enfants, de son beau-fils, de 4 petits-enfants et d'une partie des anciens combattants et en l'absence de la plupart de ses amis, des autres petits enfants et des arrière-petits-enfants confinés. Au cimetière sa vie a été résumée par cette formule « un homme exceptionnel, avec une vie exceptionnelle et des obsèques exceptionnelles ».

Hubert de Franclieu a résumé ainsi sa carrière militaire : « au cours des campagnes de guerre j'ai eu de la

Infos pratiques

chance, la baraka. J'ai supporté les épreuves, les tensions, les fatigues et la peur grâce, au fond, à une hérédité de plus de six siècles d'hommes de guerre et puis, les paroles d'un vieux soldat de la guerre de cent ans (La Hire) peuvent peut-être s'appliquer à un garçon timide et malingre « que Monseigneur Dieu me pardonne, j'ai été amoureux de cette noire diablesse qu'on appelle la GUERRE ». J'appartiens, au fond, à ces races de cadets dont les noms ne figurent pas dans les livres d'histoire et qui ont fourni au cours de siècles l'encadrement des armées du Roi, de l'Empereur, ou de la République. Les Généraux les plus illustres auraient été impuissants sans le dévouement, la fidélité, le courage, et le sacrifice de ces modestes. Des esprits brillants pourront m'objecter que les guerres auxquelles j'ai participé, parfois volontairement, étaient inutiles. Leur opinion me laisse indifférent. Les soldats de l'infanterie qui supportent en temps de guerre les fatigues les plus dures et les pertes les plus cruelles, sont en majorité désignés ou recrutés parmi les milieux les plus modestes de la population, parmi des étrangers, des réfugiés ou des peuples aux maigres ressources d'Afrique ou d'Asie. Gentilhomme, je m'honore d'avoir été avec eux ».

Extraits de l'hommage
écrit par Guy de FRANCLIEU

Comme en 2021, la traditionnelle présentation des vœux n'aura pas lieu. La prudence reste de mise. Cette année encore, nous ne pourrons pas partager ce moment de convivialité.

L'été, nous l'espérons, sera plus propice à l'organisation de manifestations collectives.

Horaires d'ouverture de la Mairie

Du Lundi au Vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.
Fermeture au public le Jeudi après midi

Tél : 05 62 08 90 57

Mail : le-houga@wanadoo.fr

Site : lehouga.fr

Facebook : Commune du Houga

CCAS

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

Tél : 05 82 83 71 43

ALAE-ALSH

Mail : accueildeloisirs.lehouga@gmail.com

Service des eaux

SETA

Tél : 05 62 09 60 47

Mail : secretariat@seta32.fr

SICTOM

sictom.ouest@wanadoo.fr



Joies et peines à l'état civil

 4 mariages
2 P.A.C.S.

 8 naissances

 20 décès

